

## RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

### MODULE 12 : PROTECTION SOCIALE DE L'ENTREPRENEUR ET DE SON CONJOINT

#### **Objectifs pédagogiques**

- Comprendre et maîtriser sa protection sociale
- Appréhender les principes de base du régime obligatoire et complémentaire
- Connaître les possibilités de couverture en fonction de son statut
- Anticiper les difficultés financières liées à un problème de santé
- Appréhender le statut de son conjoint

#### **Programme**

##### **Protection sociale du chef d'entreprise**

- L'organisation de la protection sociale obligatoire des indépendants
  - o Être informé des démarches liées au changement de statut social
  - o Connaître ses droits en termes de prestations familiales et prestations maladie
- Préparer sa retraite
  - o Comprendre le fonctionnement de la retraite obligatoire
  - o Prévoir une retraite facultative
- Calculer les cotisations sociales obligatoires
  - o Apprendre les bases de calcul des cotisations sociales
  - o Visualiser un échéancier des cotisations sociales
  - o Connaître les exonérations de charges sociales
- La complémentaire santé
  - o Pourquoi faut-il une complémentaire santé, une protection arrêt de travail ?
  - o Quelles questions poser pour faire le bon choix ?
  - o Le management et la fin de la relation
  - o Les différents modes de management
  - o Les obligations de l'employeur
  - o Le statut du conjoint

##### **Entrepreneurs, les risques que vous vous devez d'assurer**

- Risques auxquels l'entreprise est exposée :
  - o Les risques de Responsabilité
  - o La Responsabilité Civile professionnelle
  - o Les risques de dommage aux biens (vol, incendie, bris de matériels,..)
  - o La couverture des pertes d'exploitation

- o Les assurances de véhicule
- o L'incapacité temporaire ou définitive d'un homme clé
- o Les obligations de Prévoyance prévues
- Risques auxquels le dirigeant est exposé :
  - o La maladie, l'accident du dirigeant
  - o La Responsabilité Civile des Dirigeants Sociaux
  - o La protection juridique du dirigeant
  - o La perte d'emploi du dirigeant
  - o Le décès d'un associé

#### **Durée**

1 jour, 7 heures par jour, soit 7 heures de formation  
De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

#### **Dates et lieux**

Session 2022 : 28 février

à la CCI DORDOGNE - Cré@vallée Nord -  
295, bd des Saveurs -24660 COULOUNIEUX  
CHAMIERES



**Modalités et délai d'accès :** Inscription auprès de la CCI Dordogne via son site ou par téléphone (coordonnées en bas de page). Accès en fonction des places disponibles, des délais de réponses de l'OPCO ou du financement choisi.

**Coût :** 350 € net de taxe

#### **Pré-requis**

Aucune connaissance précise n'est requise

#### **Moyens pédagogiques**

Méthodologie alliant les apports théoriques, interactivité et échanges d'expériences, illustration par des exemples concrets et des exercices pratiques.

Equipements pédagogiques : vidéo projection, paperboard, les supports de formation.

#### **Modalités de certification**

Attestation d'assiduité de formation

#### **Evaluation de la formation**

Quizz / Contrôle continu

Questionnaire satisfaction